

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Raymond Rougeau	Maire	76 578	17 540	16 706	
Josianne Girard	Conseiller	17 762	8 881		
Kimberly St-Denis	Conseiller	17 762	8 881		
Stéphanie Labelle	Conseiller	17 762	8 881		
Stéphanie Labelle	Maire suppléant	5 004	2 502		
Bruno Desrochers	Conseiller	17 762	8 881		
Jean-Kristov Carpentier	Conseiller	17 762	8 881		
Raynald Michaud	Conseiller	17 762	8 881		
Bruno Guilbault	Maire	76 501			

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).